

LA CHRONIQUE DU LUNDI / L'ECONOMIE DU TOURISME

# Vecteur essentiel de la croissance en côte d'ivoire selon le ministre Siandou Fofana



Intitulé « Le tourisme au service d'une croissance transformatrice et inclusive », un rapport de 2017 de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) montre que le nombre d'arrivées de touristes internationaux en Afrique, ces 20 dernières années, est passé de 24 millions à 56 millions.

Les recettes liées au tourisme sont passées de 14 milliards de dollars à près de 47 milliards, ce qui représente près de 8,5 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique. Pour la CNUCED, le tourisme est un secteur en plein essor qui représente plus de 21 millions d'emplois (soit un emploi sur 14) sur le continent. Elle encourage donc les pays africains à tirer parti du dynamisme du secteur touristique. Selon le Secrétaire général de la CNUCED, Mukhisa Kituyi : « Le tourisme est un secteur dynamique qui dispose d'un extraordinaire potentiel en Afrique. Bien géré, ce secteur peut largement contribuer à la diversification et faciliter l'inclusion des communautés vulnérables ». L'Agenda 2063 de l'Union africaine propose de doubler, dans les 10 prochaines années, la contribution du tourisme au PIB de l'Afrique.

## L'économie du tourisme : accélérateur de stabilité et de paix

Pour l'agence onusienne, les investissements pérennes dans le secteur du tourisme doivent permettre a) de sortir des millions de personnes de la pauvreté en leur assurant des revenus décents b) d'attacher les personnes à leur terre en développant le local c) de contribuer à la stabilité

politique, à la paix et à la sécurité. Selon Claudia Roethlisberger, économiste de la CNUCED, « la force du tourisme ne tient pas seulement à son poids économique colossal, mais aussi à ses effets sur l'inclusivité, l'égalité des sexes, le redressement après un conflit et la paix ». On le voit, l'effet est à double sens : assurer la paix et la stabilité afin de développer le secteur touristique, développer le secteur touristique pour assurer la paix et la stabilité. A l'échelle sous-régionale ou continentale, l'économie du tourisme suppose la libéralisation des transports et la libre-circulation des personnes avec la suppression des formalités de visa, afin d'approfondir l'intégration et la coopération régionales, qui sont autant de facteurs de paix.

## Le tourisme : une activité au confluent de plusieurs secteurs

L'ambition du ministre du Tourisme ivoirien, Siandou Fofana est de développer davantage le secteur, afin d'en faire l'un des vecteurs essentiels de la croissance ivoirienne. Siandou Fofana précise : « Je travaille à créer des liens solides entre mon ministère et les ministères des infrastructures, de l'agriculture, de l'enseignement professionnel, de la culture et de la santé, sans oublier les collectivités régionales et locales. Le tourisme se situe au confluent de l'action de tous ces ministères et des entités locales. Il m'appartient de développer les secteurs du tourisme, d'en favoriser la diversification afin d'aller vers des activités à plus forte valeur, que ce soit l'écotourisme et le tourisme de niches. »

Un ministère plein comme le ministère du tourisme ne peut conduire efficacement ses actions sans une coopération interministérielle de tous les instants. La France, première destination touristique mondiale avec plus de 80 millions de visiteurs et un objectif de 100 millions à l'horizon 2020, ne dispose pas d'un ministère du tourisme plein avec un budget propre. En France, le pilotage de l'économie du tourisme est confié au Ministère des Affaires étrangères et de l'Europe qui coordonne l'action de 17 membres du gouvernement, d'élus et de professionnels du secteur, qui abondent au budget du tourisme.

Une feuille de route et des mesures concrètes

Pour Siandou Fofana, l'économie du tourisme suppose :

1. le soutien de l'Etat en matière d'investissements pérennes, afin de faire de l'économie du tourisme un vecteur essentiel de l'émergence ;
2. la sécurisation des sites, afin de fidéliser les touristes ;
3. l'amélioration et l'entretien des infrastructures de transport ;
4. l'approvisionnement du local ;
5. l'amélioration de la qualité de l'accueil afin de répondre aux normes internationales ;
6. la structuration et la diversification de l'offre touristique (écotourisme, tourisme de niches) afin d'attirer des populations différentes de touristes internationaux ;
7. le soutien à la numérisation et au partage d'information à travers une plateforme numérique afin d'offrir en ligne toutes les offres touristiques (le ministère du tourisme est en train de signer un accord pour la réalisation d'une plateforme avec une société du digital) ;
8. le renforcement de la compétitivité de la filière ;
9. l'amélioration de la qualité de l'offre par une modernisation des structures d'accueil ;
10. l'amélioration de la qualité des services par l'élévation des qualifications professionnelles (formation initiale et continue) ;
11. la promotion de la Côte d'Ivoire comme destination touristique (le ministère est en train de discuter avec la société The Explorers, une société qui réalise l'inventaire du Vivant du Patrimoine planétaire, afin de faire un film sur la Côte d'Ivoire) ;
12. la création d'un label « Tourisme en Côte d'Ivoire », afin de valoriser à l'international l'image de la Côte d'Ivoire comme destination touristique.

Chacun des points de cette feuille de route doit s'accompagner de mesures concrètes. L'importance des entités locales est une réalité incontournable, comme celle des professionnels du secteur et des entreprises.

### **La Côte d'Ivoire : Un potentiel touristique énorme**

Après plus de 10 ans de crise politico-militaire et la crise postélectorale de 2010-2011, la Côte d'Ivoire mise à nouveau sur son énorme potentiel touristique en voulant offrir plus d'offres à travers plus d'initiatives. Aujourd'hui, avec l'Algérie, le Maroc, le Nigeria et Kenya, la Côte d'Ivoire fait partie du top 5 des destinations les plus prisées. Parmi les initiatives, il faut saluer la création du Salon du tourisme durable, organisé par l'Office de tourisme de Côte d'Ivoire. Le tourisme d'affaires repart à la hausse, avec l'installation massive des grandes chaînes hôtelières, la construction de nouveaux sites et l'amélioration de pôles comme Abidjan, « la perle des lagunes ». Depuis 2014, le secteur du tourisme et du voyage constitue 4,8 % du PIB ivoirien. Cette contribution devrait connaître une hausse d'environ 5,6 % par an en moyenne jusqu'en 2026. Pour Siandou Fofana, « l'attractivité de la Côte d'Ivoire repose sur la richesse de son offre dans tous les domaines et il s'agit bien de libérer ce

potentiel touristique de loisirs et d'affaires ». Selon les chiffres récents de la Banque mondiale, ce sont 150.000 emplois directs et plus de 300.000 emplois indirects qui ont été créés dans le secteur du tourisme en 2016 en Côte d'Ivoire.

Mais, le ministre Siandou Fofana voit aussi, à travers le tourisme, au-delà des enjeux économiques, l'avènement d'une société de la tolérance et du « vivre ensemble » : « En Côte d'Ivoire, non seulement le tourisme peut être une alternative au binôme café-cacao, mais il peut contribuer à la réconciliation par le rapprochement des populations. A ce titre, il est à même de faire tomber le mur des préjugés et la méfiance, pour favoriser l'avènement d'une société de solidarité, de tolérance et de fraternité. Bref, le vivre ensemble ».